

Connaître le fonctionnement et les attributions du CSE (+ de 50 salariés)

3 JOURS (21H) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL D'UN CSE DE 50 SALARIÉS ET +



Objectifs

- Mettre en œuvre les règles de fonctionnement
- Mettre en œuvre les missions du CSE
- Recourir aux moyens d'actions
- Appliquer les droits en matière de communication

Programme

Le dialogue social dans l'entreprise

- Définitions
- Les différents acteurs

Les différentes formes d'entreprises et les mécanismes de restructurations

Quelques repères historiques

Les règles de fonctionnement du CSE

- Statut juridique du CSE
- Les membres et leurs fonctions
- Les commissions
- Le règlement intérieur

Les moyens d'actions du CSE

- Les heures de délégation
- La liberté de déplacement
- Les moyens financiers
- Les moyens matériels
- Les droits à la formation
- Le recours aux experts
- Les droits d'alerte
- Le délit d'entrave
- La communication

Le rôle et les attributions du CSE

- La gestion des réclamations
- La mission SSCT
- La mission économique et professionnelle
- La mission sociale et culturelle
- La négociation

▲ Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

▲ Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

▲ Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

▲ Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application

Animée par

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Laurence CHUSSEAU, Formatrice CSE
- Ou profil équivalent

Coût de la formation

Adhérent : 320 € net/jour/stagiaire
Non Adhérent : 416 € net/jour/stagiaire
 Tarifs hors frais annexes et repas

Lieux et dates 2023

Le Mans

J1 - Mardi 28 février
 J2 - Jeudi 30 mars
 J3 - Jeudi 13 avril

Nantes

J1 - Jeudi 04 mai
 J2 - Jeudi 25 mai
 J3 - Mardi 20 juin

Angers

J1 - Jeudi 14 septembre
 J2 - Mardi 24 octobre
 J3 - Jeudi 23 novembre

La Roche/Yon

J1 - Jeudi 19 octobre
 J2 - Vendredi 17 novembre
 J3 - Mardi 05 décembre

9h-12h30 / 14h-17h30

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.